



Le Foyer Socio-Educatif du collège Jean Moulin LA NORVILLE

Nous avons besoin de vous !

Mesdames, Messieurs et chers élèves,

Comme chaque année, le Foyer Socio-Educatif du collège a besoin de vous et de votre adhésion.

Le Foyer Socio-Educatif des collégiens, qu'est-ce que c'est ?

Le Foyer Socio-Educatif des collégiens (FSE) du collège Jean Moulin de LA NORVILLE est une association gérée et organisée par les professeurs pour les élèves, qui fonctionne, notamment, grâce aux cotisations versées à l'inscription par les familles. Les élèves et les parents participent également à la gestion. Il propose chaque année diverses activités culturelles extra scolaires (sorties théâtres, journées à thème...), et participe à la vie de l'établissement.

Pourquoi cotiser ?

Tout élève ayant cotisé (de 10€) au FSE au titre de l'année scolaire de septembre 2022 à juillet 2023, permettra à l'association de s'impliquer davantage dans la vie de l'établissement (photos de classe, collecte de vêtements lors de voyage scolaire au ski ...), proposer et réaliser des projets aux collégiens en plus de bénéficier de tarifs réduits lors des sorties faisant appel au FSE.

Merci d'avance de votre soutien !

Le bureau Du Foyer Socio-Educatif

.....
Coupon à nous retourner impérativement avec le dossier d'inscription
.....

Comment cotiser au FSE ?

- Nom :
- Prénom :
- Classe :
- Adresse mail :
- Somme versée (10€) :

(Les règlements peuvent être faits sous forme de chèque à l'ordre du Foyer Socio-Educatif du collège Jean Moulin de LA NORVILLE avec NOM et Prénom de l'élève au dos du chèque).